

Objet :

## Validation définitive des Comptes 2013-2014 suite à l'Inspection Comptable

Le Conseil d'Administration

### DÉCIDE

- de valider les Comptes de l'Année Scolaire 2013-2014 (Exercice du 01 Juillet 2013 au 30 Juin 2014) suite à l'Inspection Comptable effectuée par l'Agence FIDUCIAL approuvant la Comptabilité tenue par M. Antoine GODET, Directeur Général

### AUTORISE

NÉANT

DÉCISION PRISE EN SÉANCE
<b>ADOPTION</b>

Pour le Conseil d'Administration,  
**Le Directeur Général,**  
**Antoine GODET**

<i>PRÉSENTS</i>	10
<i>PROCURATIONS</i>	0
<b>VOTANTS</b>	<b>10</b>

POUR	10
CONTRE	0
ABSTENTION	0



POUR

0

CONTRE

0

ABSTENTION